

**Annexe VII
Liste des États-Unis
Section A**

- Secteur :** Services financiers
- Sous-secteur :** Banques
- Classification de l'industrie :** SIC 6021 Banques commerciales nationales
- Type de réserve :** Dirigeants et conseils d'administration (Article 1408)
- Palier de gouvernement :** Fédéral
- Mesures :** *The National Bank Act, 12 U.S.C. § 72*
- Description :** Tous les administrateurs d'une banque nationale doivent être citoyens des États-Unis. Comme le président d'une banque nationale doit aussi être un des administrateurs, il s'ensuit qu'il doit aussi être un citoyen des États-Unis. Il existe une exception pour les banques nationales affiliées à des banques étrangères ou détenues par elles. Dans leur cas, il suffit qu'une majorité simple de leurs administrateurs soient citoyens des États-Unis, et il n'est pas nécessaire que le président le soit.
- Les deux tiers des administrateurs d'une banque nationale doivent a) avoir résidé, pendant un an avant leur élection, dans l'État où la banque est située ou dans un rayon de 100 milles de la banque, et b) continuer d'y résider.
- Élimination progressive :** Néant